

# La lettre CPA

N° 3 - AVRIL 2015

ÉDITO

Alors que l'agriculture française écologiquement intensive sera au cœur des Journées Techniques 2015, le CPA annonce les premières collectes de filets paragrêle et soutient ADIVALOR qui préconise de considérer les PAU comme « une matière première à part entière ».

## FILETS PARAGRÊLE, C'EST PARTI POUR LES COLLECTES

ADIVALOR lance la première campagne de collecte filets paragrêle usagés en publiant son fascicule technique précisant les conditions d'enlèvement.

Dans les grandes lignes, retenons déjà :

- Les filets doivent être roulés en prenant bien soin de retirer les mandrins, les élastiques, les pièces métalliques, les plaquettes de façtage et les débris végétaux.
- L'enlèvement est déclenché à partir de 2,5 tonnes de filets usagés, soit environ 5 ha de couverture. Il sera réalisé à coût zéro, si le détenteur justifie dans l'année, l'achat d'une quantité équivalente de filet neuf ; la facture du fournisseur portant la mention explicite de son éco-contribution APE. Toute quantité supplémentaire sera facturée à l'exploitant. Pour en savoir plus, on peut se reporter au site ADIVALOR pour télécharger la plaquette pratique et les questions/réponses sur le sujet.

Pour bénéficier des services de collecte, le CPA invite les exploitants à vérifier que leur fournisseur de filets paragrêle

est bien engagé dans l'APE en consultant la liste des membres du collège FILPRAU sur le site de l'APE ([www.agriculture-plastiques-environnement-ape.eu](http://www.agriculture-plastiques-environnement-ape.eu)). Dans le cas contraire, la reprise sera facturée.

La FNPF et l'ANPP, ADIVALOR et le CPA appellent les fournisseurs de filets paragrêle qui ne l'ont pas encore fait, à rejoindre sans tarder le dispositif APE, afin que leurs clients bénéficient pleinement du service de reprise.

En savoir plus :

<http://www.adivalor.fr/collectes/>



## LES RECYCLEURS SOUS PRESSION

Avec la baisse des prix du pétrole, ceux de l'éthylène et des résines vierges (polyéthylène et polypropylène) sont à la baisse depuis décembre dernier, avec pour conséquence, une baisse du prix de la granule régénérée.

Pour ADIVALOR, cette situation fragilise encore plus l'activité des recycleurs de PAU et impacte les soutiens valorisation versés aux opérateurs de collecte. Pierre de Lépinau, directeur général d'ADIVALOR, estime cependant que « la qualité des partenariats établis avec les recycleurs devrait contribuer à amortir ces évolutions. » Toutefois, en dépit de cette pression, ADIVALOR « garantit l'enlèvement et la valorisation des films collectés auprès de tous les opérateurs engagés dans la campagne de collecte. » Au-delà de cette baisse que l'on espère conjoncturelle, ADIVALOR rappelle, et le CPA avec lui, que « le plastique recyclé doit devenir une matière première à part entière » et « doit être valorisé à son juste prix. »



Agriculture Plastique  
Environnement



Alliance pour nature

## LE PLASTIQUE AGRICOLE, ALLIÉ DE L'AGRICULTURE ÉCOLOGIQUEMENT INTENSIVE !

Pour le CPA, l'agriculture écologiquement intensive est une réalité quotidienne depuis l'origine des plastiques agricoles : « Plastiques agricoles : Alliance pour Nature ». Le plastique est le meilleur allié du producteur, de ses rendements et de la qualité de sa production.

Mais il est aussi le meilleur allié de son sol dont il protège la structure, notamment :

- en réduisant la consommation d'énergie et d'intrants phytosanitaires et/ou fertilisants ;
- en conservant l'humidité du terrain ;
- en optimisant le contrôle thermique ;
- en renforçant la photosynthèse.

Collecté après usage, son impact sur l'environnement est réduit au minimum. Son utilisation permet au producteur d'accompagner et d'intensifier les phénomènes naturels pour développer sa production, réduisant ses contraintes environnementales et améliorant son revenu.

Les 29 et 30 septembre prochains, l'Agriculture Écologiquement Intensive sera au cœur des Journées Techniques du CPA 2015 qui se dérouleront à Sainte Livrade, dans le Lot et Garonne.

**Pour en savoir plus sur les JT 2015 du CPA :**  
<http://www.plastiquesagriculture.com>



**Agriculture Plastiques Environnement**

**APE : +33 (0)1 44 01 16 54**  
[www.agriculture-plastiques-environnement-ape.eu](http://www.agriculture-plastiques-environnement-ape.eu)

## LE 100 % APE S'AFFICHE AU SIMA

Première sortie dans le grand monde pour l'affiche « 100 % APE du CPA : faites un cadeau à l'environnement ! ».

Lors du dernier SIMA, les exposants membres du CPA ont placé notre visuel bien en évidence sur leur stand et affiché ainsi leur engagement 100 % APE. Celui-ci assure aux distributeurs et aux utilisateurs, qu'après usage, les produits APE contribuent à la filière et seront collectés par ADIVALOR.

Le CPA proposera très prochainement aux metteurs en marché, grossistes, négoce, coopératives, organisations de producteurs, qui veulent afficher leur engagement, de signer la Charte « 100% APE ». Les signataires certifieront ainsi leur engagement « 100 % APE » en garantissant à leurs clients utilisateurs une gestion responsable de leurs plastiques agricoles usagés.



**Pour en savoir plus :**  
Secrétariat du CPA  
01 44 01 16 49



125, rue Aristide Briand  
92300 Levallois-Perret - France  
CPA : +33 (0)1 44 01 16 49  
[contact@plastiques-agriculture.com](mailto:contact@plastiques-agriculture.com)  
[www.plastiques-agriculture.com](http://www.plastiques-agriculture.com)

## DES ADHÉSIONS EN HAUSSE

Avec la mise en place de la nouvelle filière filets paragrêles (FILPRAU), le CPA accueille de nouveaux adhérents.

Dans le collège FILPRAU : Emis France, Filpack Protection SAS, IDMAT, MDB Texinov SAS, Cantagri SARL, Tesrete SRL (avec Campourcy SARL), A2Z Distribution SARL.

Dans le collège FIFAU : COFRA SAS (fusion Sac Indus et Ibis Service).

Qu'ils soient les bienvenus. Leur présence renforce la représentativité du CPA auprès de la profession et des pouvoirs publics, alors que de nombreuses réglementations sont encore à l'étude, en France comme en Europe.

**En savoir plus :**

[http://www.plastiques-agriculture.com/structure\\_adherents1.html](http://www.plastiques-agriculture.com/structure_adherents1.html)  
[www.plastiques-agriculture.com](http://www.plastiques-agriculture.com)



## GERARD MARIE AU JT

Après son exploit à travers l'Atlantique, dans l'édition des Ram Guyane 2014, Gérard Marie, le meilleur rameur du CPA, sera notre invité d'honneur lors des Journées Techniques 2015. Au terme de 3 mois terriblement éprouvants, nous fêterons ainsi dignement le courage et la détermination avec lesquels il a porté très haut les couleurs du CPA et de l'APE jusqu'à Cayenne.

**Pour le contacter :**  
<http://ramesvendee.over-blog.com>



*Alliance pour nature*